LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 22 n°14 Edmonton, le vendredi 8 avril 1988 16 pages 0,50



SOMMAIRE

La Franc-Gang joue la pièce «Séraphin à Plamondon»

Page 8

•Du 10 au 16 avril

Semaine nationale de la conservation de la faune

OTTAWA-La Fédération canadienne de la faune est vouée à la conservation de la faune et de la flore canadiennes et de leurs habitats. Afin de favoriser cet objectif, la Fédération canadienne de la faune parraine la Semaine nationale de la conservation de la faune.

Chaque année, un thème différent est choisi comme point central et éducatif de la Semaine nationale de la conservation de la faune. Cette année, le thème s'intitule: «La nature a besoin de nous: conservons les habitats». Il souligne que la conservation ne porte pas uniquement sur la faune et la flore, mais également sur les habitats de ces espèces. Le thème fait ressortir les quatre besoins fondamentaux des espèces sauvages: de l'espace, de la nourriture, de l'eau et un abri. L'habitat d'une espèce regroupe ces quatre éléments. Au Canada, plusieurs habitats sont menacés d'extinction par la foresterie, l'urbanisation, l'agriculture et la technologie notamment. Les milieux humides du sud de l'Ontario, par exemple, font l'objet de maintes modifications visant des utilisations plus «utiles». Par ailleurs, les prairies sont désormais quasi inexistantes et la surexploitation de l'agriculture en serait la cause.

La Fédération canadienne de la faune parraine la Semaine nationale de la conservation de la faune depuis 1963. Cette semaine fut créée et adoptée comme loi par le Parlement en 1947, afin de sensibiliser davantage les Canadiens à l'importance de notre faune et de notre flore et au besoin de les conserver. Chaque année, des dossiers pédagogiques sont produits en collaboration avec les services fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des ressources naturelles. Cette année, plus de 50 000 dossiers pédagogiques ont été acheminés à des enseignants, à l'échelle du Canada, dans le but d'enseigner aux élèves l'importance de la conservation des ressources naturelles. Ces dossiers comprennent notamment des idées pour des projets de classe qui permettent aux élèves de comprendre ce que sont un habitat et la conservation de l'habitat, des articles dadactiques qui enseignent aux élèves la terminologie et les notions qui relèvent de la faune et de la flore, et leur dépendance à l'égard de leur habitat, des listes des espèces menacées d'extinction et les causes de la destruction des habitats au Canada.

Au cours de la Semaine nationale de la conservation de la faune, les partisans canadiens de la conservation de la nature profitent de l'occasion pour sensibiliser les gens de leur région à la nature, en parrainant, dans les musées, des expositions et des kiosques traitant des ressources naturelles et en faisant bénéficier les autres de leurs connaissances et de leur temps libre, qu'ils offrent bénévolement.

• *Nouveau Départ*

«Je me sens comme une pile usée qui aurait été rechargée»

— Témoignage d'une participante

EVELYNE ST-A. HUBERT

Le 22 mars dernier, prenait fin à la Faculté Saint-Jean, une troisième session du cours «Nouveau Départ». Conçu au Québec par Monica Matte en 1977, ce cours s'adressait initialement aux femmes qui, après avoir occupé la fonction de mère au foyer pendant plusieurs années, désiraient effectuer un retour aux études ou sur le marché du travail. Mais depuis, ce programme s'est élargi afin de rejoindre toutes les femmes vivant une période de remise en question.

Les témoignages enthousiastes fournis par le groupe de femmes ayant suivi «Nouveau Départ», prouvent que leurs attentes ont été comblées par ce cours. Solitaires, déroutées, dévalorisées, elles entament une période de remise en question qui, estiment-elles, aurait été infructueuse sans le support moral qu'offre «Nouveau Départ». Un tel succès est dû, il va de soi, à la sensibilité, à la compétence de ses coordinatrices et des personnes-ressources, mais également à l'implication de toutes les participantes. L'esprit d'entraide qui y règne établit une atmosphère chaleureuse où l'on se sent en sécurité. On ne craint pas en effet d'exprimer ses émotions. D'étrangères qu'on était au départ, on se retrouve entre amies, entre complices. On s'écoute, se comprend, se reconnaît, se respecte, s'apprécie, s'encourage, se rassure. Il n'est donc point étonnant que dans une telle ambiance de solidarité, on apprenne à mieux se connaître, à retrouver la confiance perdue ainsi que les outils nécessaires pour amorcer un nouveau départ. Le coeur plein d'espoir, la tête pleine de projets, on se dit au revoir, promettant de se tenir au courant des étapes réalisées sur la route du bonheur.

De la part de tout le groupe, un chaleureux merci à Marcelline Forestier, coordonnatrice de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, aux coordonnatrices Adrienne Bernard et Jeanine de Moissac ainsi qu'à toutes les personnes-ressources qui ont rendu possible la présentation de ce cours.



Voici un groupe de femmes qui ont participé au programme «Nouveau Départ» donné à la Faculté Saint-Jean à Edmonton. Elles sont heureuses et ont confiance dans la vie et les opportunités qui s'offrent à elles dans un retour éventuel aux études ou sur le marché du travail.

franco-capsules

Une collaboration spéciale de J.Louis Fontaine

Des employés en forme pour les frères Malette

La firme Waferboard Corporation de Timmins dans le nord-est ontarien, propriété des industriels francophones bien connus, les frères Malette, vient d'inaugurer récemment un centre de conditionnement physique exclusivement réservé à ses employés. Mike Demontigny est le gérant du nouveau centre doté des appareils les plus sophistiqués dans le domaine. "People... our number one resource", proclamait Waferboard par la suite dans le quotidien Daily Press de Timmins.

L'humour chez les "anglos" du Québec

L'humour n'est pas le propre des francophones hors Québec, à preuve la publication il y a quelques temps du livre "The Anglo guide to survival in Québec". Les éditeurs Josh Freed et John Kalina mentionne que le livre est "la chose la lus drôle à survenir au Québec depuis le Bill 101". On y trouve notamment un chapitre intitulé "Le Instant French, It's Just English in Disguise".

Les familles Lemire en foule à Nicolet

Le 335e anniversaire de mariage de Jean Lemire et de Louise Marsolet sera célébré en grande pompe à Nicolet le 10 juillet 1988 et un grand rassemblement des familles Lemire est organisé à cette occasion. INFO: Bernard Caouette, 144, rue Saint-Joseph, Magog (Québec) J1X 1X9.

Un festival pour touristes au "P'tit Québec"

En Floride, plus précisément à Hollywood, une trentaine de kilomètres au nord de Miami, se déroulait en janvier dernier un festival américano-canadien auquel assistait près de 25 000, des Québécois" en majorité et des "francophones hors Québec". Cinq tonnes de neige artificielle et plusieurs chanteurs et musiciens du Québec étaient sur place pour rappeler leur pays aux francophones en vacance dans le sud des États-Unis. Sur le quelque demi-million de touristes canadiens qui se rendent chaque année en Floride, la concentration de Québécois et de francophones dans ce secteur d'Hollywood est telle que le quartier hôte du festival a pris le nom de "P'tit Québec".

Mandat renouvelé pour le recteur John Daniel

Alan Querney, président du Conseil des gouverneurs de l'Université Laurentienne de Sudbury, dans le nord-est ontarien, a annoncé ces jours derniers, que l'Université Laurentienne renouvelera la nomination du recteur John Daniel pour une nouvelle période de cinq ans lorsque son mandat actuel prendra fin l'an prochain. "Nous sommes très fiers de la façon dont l'Université a progressé sous la direction de John Daniel", a dit M. Querney. Un métallurgiste diplômé d'Oxford et de Paris, M. Daniel assumait le rectorat de La Laurentienne à Sudbury après avoir travaillé dans des universités au Québec et en Alberta.

Tout savoir sur "Les Acadiens de l'Ile"

L'historien Georges Arsenault vous invite à le suivre dans son ouvrage "Les Acadiens de l'Ile" qui vient de paraître aux Éditions d'Acadie. Pour l'auteur, parcourir l'histoire des Acadiens de l'Ile-du-Prince-Édouard, c'est suivre l'évolution d'une petite communauté qui s'est souvent illustrée aux niveaux régional, provincial et national. Bref, une communauté dynamique à découvrir sur une période deux siècles et demi. INFO: Les Éditions d'Acadie, C.P. 885, Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 8N8.

• *Réactions au Rapport du Commissaire aux langues officielles*

Les inégalités sont toujours aussi présentes, estime la FFHQ

OTTAWA-Les inquiétudes exprimées à maintes reprises par la Fédération des francophones hors Québec quant à la progression des langues officielles au sein de l'appareil gouvernemental fédéral sont à nouveau confirmées dans la rapport annuel du Commissaire aux langues officielles déposé il y a quelques semaines.

«Nous sommes d'accord avec le Commissaire lorsqu'il souligne l'importance de l'actuel projet de Loi sur les langues officielles qui agira comme outil pour aplanir plus activement les inégalités décrites à maintes reprises dans le rapport. Et inutile de dire qu'il est encore plus urgent de procéder à son adoption» a commenté le président de la F.F.H.Q., M. Yvon Fontaine.

Le président ne partage toutefois pas l'analyse du Commissaire en ce qui concerne «l'ouverture» des provinces en matière de langue lorsqu'on constate ce qui se passe en Alberta ou en Saskatchewan par exemple. «De plus, seulement deux provinces sur neuf respectent l'article 23 sur l'éducation, six ans après l'adoption de la Charte des Droits et Libertés» a-t-il fait remarquer.

Le rapport met en évidence encore une fois que la langue de travail au sein du gouvernement fédéral demeure encore l'anglais. «Les tenants d'une présence trop importante du français au sein du gouvernement fédéral devraient lire attentivement les constatations du Commissaire. Le projet de loi C-72 comporte de nouveaux articles qui permettront d'atteindre un meilleur équilibre quant à la langue de travail» de dire M. Fontaine.

Si on fait exception de la région de la Capitale nationale, du nord du Nouveau-Brunswick et du Québec, les services dans les deux langues officielles sont très rudimentaires quand ils ne sont pas carrément inexistants.

«On constate ancore une fois une sous-représentation des francophones, notamment dans les postes de la haute direction, et dans la majorité des cas, la qualité des services en français est inacceptable» de poursuivre le président.

Le gouvernement fédéral doit s'assurer que les ministères et agences visés par la Loi présentent des échéances et des étapes de mise en oeuvre beaucoup plus rapides et exigeants.

La F.F.H.Q. estime également que les recommandations du Commissaire devraient être beaucoup plus précises et les suggestions plus concrètes. Cela permettrait aux ministères et agences chroniquement fautifs de devoir agir.

«L'année 1987 devait être celle «du test», pour reprendre les propos du Commissaire. Ce n'est pas encore cette année que l'on pourra remettre au gouvernement fédéral son diplôme en bilinguisme» de conclure M. Fontaine.

• Une première en Amérique du Nord

Fondation de la société du «Réseau francophone d'enseignement postsecondaire à distance du Canada»

QUÉBEC - Le président général de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), monsieur Jean-Guy Rioux, annonçait le 24 mars dernier, en conférence de presse, la fondation de la société du «Réseau francophone d'enseignement postsecondaire à distance du Canada», en présence des principaux intervenants qui ont rendu possible la réalisation d'un projet aussi ambitieux que prometteur pour l'avenir de l'éducation francophone au Canada.

La fondation de ce Réseau vient couronner huit années de travail de concertation effectué par l'ACELF auprès des institutions d'enseignements collégial et universitaire d'un bout à l'autre du pays.

L'idée même de la mise sur pied d'un réseau national avait déjà pris forme lors des assises de la Quinquennale de la francophonie canadienne organisée par l'ACELF à Winnipeg en 1980 et coïncidait avec la phase 11 du programme de communication par satellite Anik-B. Même si ce projet a été abandonnée en 1982 en raison de manque de soutien financier, il a donné naissance à un grand rêve pour le monde de l'éducation au Canada.

En effet, c'est à l'automne 1986, grâce à une subvention du Secrétariat d'État du Canada, que le véritable coup d'envoi pour la création de ce Réseau était donné par la tenue à Ottawa d'un Colloque national sur l'enseignement postsecondaire à distance pour les francophones du Canada.

Mandatée par les participants à ce Colloque, l'ACELF mit sur pied un Comité d'action chargé de formuler des propositions concernant la poursuite du projet et d'établir les actions à entreprendre pour le mener à terme.

S'ensuivit, en mars 1987, une étude de faisabilité devant définir et proposer à l'ACELF une structure propre à favoriser la mise en place, le développement et la croissance d'un réseau pancanadien d'enseignement postsecondaire à distance.

Cette étude, à valeur d'un document de recherche, fut à l'origine, en novembre 1987, de la mise sur pied d'un comité d'implantation formé de représentants de collèges et d'universités francophones de toutes les provinces et chargé d'élaborer la structure opérationnelle d'un réseau intégré et multimédiatisé d'enseignement postsecondaire à distance pour les francophones du Canada.

L'ACELF a joué un rôle de catalyseur tout a long du cheminement de ce projet. Elle a oeuvré dans le respect des aspirations des membres du Réseau qui ont voulu se donner des moyens efficaces et immédiats de faire progresser l'éducation francophone au Canada.

La fondation de ce Réseau ouvre toutes grandes les portes à des échanges permettant d'exploiter un nombre quasi illimité de ressources éducatives d'un océan à l'autre. Elle implique que les apprenants français pourront, dans un avenir rapproché, qu'ils soient à Québec, Ottawa, Edmonton, Saint-Jean ou de toute autre région canadienne, suivre un cours en direct sur la littérature acadienne, par exemple, en provenance de l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse.

Ce réseau permettra aux institutions, sur une base égalitaire, de s'échanger des cours à volonté et par le fait même, suscitera une véritable concertation relativement à l'évantail de cours offerts au moyen de l'enseignement à distance. Un répertoire, colligeant l'ensemble des programmes d'enseignement à distance dispensés actuellement par les institutions collégiales et universitaires francophones du Canada, devrait d'ailleurs être publié sous peu.

Dans son allocution, M. Rioux soulignait que «l'ACELF, forte de quarante années d'un travail voué à la protection et à la promotion de l'éducation francophone au Canada, est bien consciente de l'importance et de la nécessité du développement de la formation à distance, car nous devons composer avec une communauté francophone démographiquement moins nombreuse, géographiquement très dispersée et possédant d'évidence moins de ressources éducatives que les anglophones.

Or, l'enseignement à distance offre des possibilités et des avantages inouïs et le Réseau fondé aujourd'hui confirme l'avant-gardisme des milieux francophones de l'éducation au Canada qui acceptent de collaborer ensemble, mettant ainsi à leur profit, dès maintenant, les technologies de l'an 2000».

Madame Ghislaine Roquet, ex-présidente de l'ACELF et présidente du Comité d'implantation du Réseau, qui fut l'instigatrice de ce vaste projet, notait dans son allocution que «les universités ont crées, au cours des dix dernières années, d'importants réseaux régionaux d'enseignement à distance, notamment au Québec avec la Télé-Université et CANAL et en Ontario à l'Université d'Ottawa, et c'est sur cette base, soit en ayant recours aux ressources et à l'expertise des réseaux déjà créés que le Réseau national se developpera.

La mission de ce Réseau sera d'accueillir et de maîtriser toutes les technologies modernes de communication à mesure qu'elles se développeront et de les mettre au profit de l'enseignement supérieur en français. Ce nouveau Réseau, qui sera un véritable instrument au service de la collectivité francophone, permettra de former, dans toutes les régions du Canada, des professionnels et des techniciens de haut niveau qui seront à leur tour au service des populations francophones».

Les porte-parole de requérants de la demande d'incorporation légale du Réseau, messieurs Pierre Patry, de Télé-Université et président de CANAL (Télé-Enseignement), Pierre Pelletier, directeur du Service de l'éducation permanente à l'Université d'Ottawa ainsi que Jean Watters, directeur de l'Éducation permanente à la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta à Edmonton, ont profité de ce lancement historique pour «inviter les autres institutions postsecondaires du pays intéresssées à échanger des programmes et des cours en français à se joindre au Réseau et ainsi participer activement à cette grande aventure éducative au service de la francophonie canadienne».

• Ancien président de l'A.C.F.A.

Le Dr Jean-Paul Bugeaud est victime d'une crise cardiaque

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le Dr Jean-Paul Bugeaud est décédé subitement lundi dernier le 28 mars, vers l'heure du midi, d'une crise cardiaque, à l'hôpital de Olds en Alberta.

Il était âgé de 62 ans, natif de Falher en Alberta et le fils de Bernard et Brigitte (Bernard Bugeaud, tous deux décédés.

Médecin de profession, le Dr Bugeaud a pratiqué durant trente ans dans la région de Bonnyville ayant fait ses débuts en 1958. Il a d'ailleurs été l'un des fondateurs de la Clinique médicale de Bonnyville, la première de ce genre dans la région. Le Dr Bugeaud était un citoyen bien connu et respecté. Il s'est impliqué dans la communauté de différentes façons, au Conseil paroissial St-Louis, au Conseil municipal, sur le Conseil scolaire des écoles de Bonnyville no 2665. Il a été président du Conseil scolaire durant presque vingt ans. Le Dr. Bugeaud a aussi été un grand défenseur des droits des francophones en Alberta et a été notamment président de l'A.C.F.A. provinciale en 1977 et 1978.



Dr Jean-Paul Bugeaud

Son amour pour la culture et la musique s'est manifesté dans sa vie et ses citoyens ont été à même de la constater lors de la dédicace d'une aile du Bonnyville Health Centre à son nom. On a ainsi voulu reconnaître son exceptionnelle contribution au bien-être des citoyens de Bonnyville et la région.

Il ne fait aucun doute que la disparition du Dr Bugeaud a causé tout un émoi parmi la population de Bonnyville et la francophonie albertaine. Pour un, l'administrateur du Bonnyville Health Centre, M. Simon Dallaire disait: «Cette nouvelle a été tout un choc pour chacun de nous, ici à l'hôpital. Il était aimé de tous.».

Le Dr, Bugeaud laisse dans le deuil, outre son épouse Liette, sept enfants: Marc et son épouse Lyne de Shawinigan au Québec, Danielle d'Edmonton, Jean-François et son épouse Jocelyne de Calgary, Pierre-Paul et son épouse Salina d'Edmonton, Nicole et son époux Claude Croteau de Bonnyville, Louis de Saskatoon en Saskatchewan et Dominique de Bonnyville. Il laisse aussi un frère, le Rév. Père Antoine Bugeaud; une soeur, Marcelle et son époux René Leblanc de Montréal ainsi que deux frères décédés Emmanuel et Gérard; et quatre petits enfants: Marie-Ève, Dominic, Olivier et Marie-Claude.

De nombreux parents et amis ont tenu à rendre un dernier hommage à ce grand citoyen, en se rendant à la cérémonie des funérailles qui avait lieu mercredi soir dernier en l'église Saint-Louis de Bonnyville. La sépulture a eu lieu le jeudi matin au cimetière local. Le Franco s'unit à tous ses lecteurs pour offrir ses plus sincères condoléance à la famille Bugeaud.

Editorial

Guy Lacombe

L'héritage de Jean-Paul Bugeaud

Le décès subit du Dr Jean-Paul Bugeaud, survenu le 28 mars dernier, constitue une bien lourde perte pour la population de Bonnyville et de la région. Sa compétence, son dévouement, sa bonne humeur resteront longtemps dans la mémoire de ceux et celles qui ont eu le bonheur de le côtoyer, soit comme patients, comme amis ou tout simplement comme concitoyens.

Lors de la cérémonie d'absoute qui a eu lieu le 31 mars, son frère, le P. Antoine Bugeaud, O.M.I., a rappelé avec beaucoup d'à propos et de savoir-faire ce qu'avaient été les grandes valeurs qui avaient inspiré Jean-Paul Bugeaud tout au long de sa vie.

La première valeur qu'il a rappelée était son respect de la vie, depuis la conception jusqu'à la mort. Comme médecin, il a, en effet, consacré sa propre vie à défendre la vie, à la prolonger, à en améliorer la qualité.

Le P. Bugeaud a rappelé aussi combien la famille - la sienne en particulier - était importante pour le Dr Bugeaud, et combien elle méritait qu'il lui consacra le plus de temps possible.

L'Église constituait aussi une valeur importante pour Jean-Paul Bugeaud, une Église dont il savait découvrir le visage chez les pauvres et les déshérités.

Le prédicateur a enfin rappelé l'attachement du Dr Bugeaud aux valeurs culturelles. Jean-Paul se demandait souvent, a-t-il rappelé, pourquoi on voulait souvent faire des anglophones avec des Franco-Albertains? Il estimait qu'il était important que chacun reste ce que Dieu a voulu qu'il soit.

Voilà, bien brièvement, l'héritage que laisse Jean-Paul Bugeaud à ses concitoyens de Bonnyville et de l'Alberta.

Pour les Franco-Albertains, la perte est sûrement plus douloureuse que pour l'ensemble de la population. Le Dr Bugeaud était un Canadien français jusqu'au fond de l'âme. Ce sont d'ailleurs ses convictions qui l'avaient amené à accepter la présidence de l'A.C.F.A. provinciale, malgré les lourdes exigences de sa profession et ses obligations familiales. Plusieurs se souviennent encore du temps et de l'énergie qu'il a dépensés durant son mandat à donner sa pleine mesure au service d'une «cause» qu'il avait beaucoup à coeur.

L'A.C.F.A. régionale de Bonnyville aura eu, pour sa part, le privilège de bénéficier encore davantage de son dévouement, de sa sagesse, de sa pondération, de sa générosité, en un mot de son exemple, puisque pendant plus d'une trentaine d'années, il a personnellement participé à ses efforts, à ses difficultés, à ses réussites pour garder bien vivante et bien radieuse à Bonnyville, la flamme de la langue et de la culture françaises.

Il faut souhaiter que la population de Bonnyville trouve un moyen concret de conserver dans son milieu le souvenir de cet homme remarquable qui, à l'exemple d'Eléazar au second livre des Maccabées, a laissé «non seulement à la jeunesse mais à la grande majorité de la nation un exemple de courage et un mémorial de vertu» (II Mac VI:31.).

Lettres ouvertes

UNE PHOTO DU CHRIST

Savez-vous que Jésus nous a laissé un négatif de sa face? Bien plus, il nous a laissé un double négatif imprimé mystérieusement sur son linceul: une vue de tout son corps de face et de dos.

Le Saint Suaire (ou Linceul) conservé depuis plus de cinq siècles à Turin, dans le nord de l'Italie, a été examiné depuis la fin du siècle dernier par des centaines de savants du monde entier. Et l'unanimité s'est faite: il s'agit bien de Jésus de Nazareth.

C'est la seule photo de qui que ce soit qui ait été «prise» avant l'invention de la photo au XIX siècle.

On y trouve tout d'abord les traits de la face de Jésus. Il a été couronné d'épines et le sang a coulé. Sa face est tuméfiée. Sa barbe a été en partie arrachée.

On y trouve aussi les traces de la flagellation, traces des coups donnés par deux hommes avec des fouets sertis d'osselets de fer, les traces aussi des clous dans les poignets et dans les pieds. On a analysé le sang: c'est du sang humain.

On a trouvé des pollens fossilisés de plantes de Palestine, de Turquie (où il a séjourné plus de mille ans) et d'Europe. On a trouvé sous la plante des pieds de la poussière de la Palestine.

Quand on photographie ce négatif, on a immédiatement un positif qui nous livre Celui qui a changé l'histoire du Monde.

Raymond Beaugrand-Champagne
Montréal

Caricature

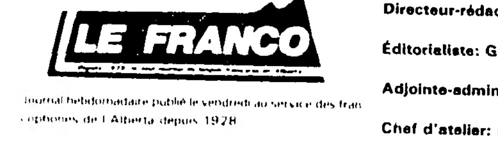


Jesse JACKSON est devenu la coqueluche des Américains et pourrait battre Dukakis aux primaires. Mais les Américains sont-ils prêts à élire un Président de race noire? Ce sera probablement pour 1992.

ATTENTION!

Les téléspectateurs et amateurs de baseball noteront que l'horaire des parties des Expos de Montréal parue dans l'édition du 31 mars 1988 était à l'heure avancée de l'Est, ce qui veut dire qu'il faut compter deux (2) heures de moins pour l'Alberta.

La direction



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF HQ Association de la Presse francophone hors Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Chef d'atelier: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5872

Abonnement d'un an 15$ Étranger 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta

Nouvelles régionales

• *Une première pour Plamondon*

Raymonde G. Ménard, nouvelle présidente de l'A.C.F.A. régionale

LINA M. LABONTÉ

PLAMONDON - Lors de son assemblée annuelle, tenue le 12 février dernier, l'A.C.F.A. régionale de Plamondon - Lac La Biche a élu pour la première fois une femme à la présidence en la personne de Raymonde Gamache Ménard. Depuis une dizaine d'années, la régionale a eu des présidents compétents tels Reed Gauthier, André Contant et Léo Piquette. Mme Ménard est la quatrième personne à présider les destinées de l'A.C.F.A. régionale. L'Association est très heureuse qu'une femme assume la présidence, un rôle très important pour le développement communautaire et on sait que Mme Ménard a à coeur l'intérêt de la francophonie et de la communauté en général.

Profil

Raymonde Ménard est née à Bonnyville et est la neuvième d'une famille de quatorze enfants, douze filles et deux garçons. Raymonde s'est forgée une vie intéressante; elle s'habitua très jeune à être entourée de gens. Elle est la fille de feu Gérard Gamache et Yvette (Arbour) Gamache de Fort Kent.

Elle a terminé ses études à Fort Kent où elle mentionne qu'elle a toujours eu d'excellents professeurs. Les soeurs de Sainte-Croix y dirigeaient le couvent et ont contribué à la bonne réputation de cette maison d'enseignement.

En 1963, elle déménagea à Edmonton où elle s'inscrivit à un cours de secrétariat. Elle travailla chez Coutts Machinery, A.M.A., et A.G.T.. Durant ces emplois, elle a eu l'occasion de servir d'interprète, surtout à A.G.T.

C'est aussi à A.G.T. qu'elle a rencontré «EJ», Euclide Ménard. Elle l'épousa en 1965 et ils demeurèrent à Edmonton et St-Albert jusqu'en 1975.

C'est alors qu'ils déménagèrent à Plamondon avec trois des quatre enfants: Lise, Raymond et Céleste. Ils s'installèrent en campagne où il y a tellement d'espace qu'ils ont décidé d'ajouter un membre à la petite famille. Au bonheur de la famille et à la surprise de plusieurs, Marc arriva en 1983.

Euclide continua son travail comme technicien en communications et Raymonde s'occupait de l'entretien de la famille. La tranquilité de la campagne a incité Raymonde à s'impliquer au sein de la communauté. Depuis plusieurs années, elle se plaît beaucoup à travailler occasionnellement à l'école de Plamondon. Elle travailla comme conseillère bénévole



Raymonde G. Ménard

durant cinq ans, au service de la famille et de la communauté de Lac La Biche. Elle indique que ce genre de travail a été une expérience réellement enrichissante. Dans sa communauté, elle a siégé sur le conseil paroissial ainsi que sur le comité consultatif de l'école pour la 5e année.

Quand l'A.C.F.A. régionale de Plamondon a été fondé en 1979, Raymonde a été élue vice-présidente et garda ce poste durant trois ans. Elle a aussi été impliqué dans le comité de l'éducation durant quatre ans. En 1987, elle reprit la position de vice-présidente pour l'A.C.F.A., et en février 1988 elle était élue présidente.

Comme présidente, elle dit: «J'aimerais certainement réitérer les buts de l'A.C.F.A., à savoir:

a) représenter la population francophone de l'Alberta;
b) promouvoir le bien-être moral, intellectuel, culturel, social et économique des francophones de l'Alberta;
c) encourager, faciliter et développer l'enseignement en français;
d) établir et maintenir des contacts avec la francophonie en général;
e) entretenir des relations amicales avec les groupes de différentes origines ethniques dans la province.

Je crois, continue-t-elle, que ces buts sont très honorables et je suis fière d'appartenir à un organisme qui a de l'intégrité et le respect de tous. J'aimerais voir dans notre régionale un rappel de ces buts, car c'est encourageant. Nous, à la régionale, espérons avoir une bonne communication avec tous nos membres et la communauté. Ensemble, nous pouvons travailler, nous respecter et, oui, s'aimer. Nous avons beaucoup reçu et nous pouvons donner beaucoup.»

Et elle continuait en disant: «Mes ancêtres, quand ils sont arrivé au Canada en 1652 grâce à la Compagnie des Cent Associés, avaient un désir très spécial. Je suis fière d'être dans un pays qui a été fondé et est habité par de telles personnes, travaillantes, aimables, fières et ils avaient un espoir de paix pour leurs descendants.»

Mme Ménard terminait en disant: «En ayant nos droits, nous pouvons nous épanouir et en mñem temps nous n'enlevons rien aux autres. Notre but ultime, c'est de grandir ensemble dans un pays qui est encore tout jeune et qui est tout plein de promesses.»

• Conférences-causeries

Joe Clark sera le prochain conférencier à la Faculté Saint-Jean

PIERRE BRAULT

EDMONTON-La série de conférences-causeries organisées dans le cadre du 10e anniversaire de la Faculté Saint-Jean se clôture avec la venue d'un conférencier de marque en la personne de l'Honorable Joe Clark, ministre des Affaires extérieures du Canada.

M. Clark a donné comme thème à sa conférence: «La francophonie dans l'Ouest canadien».

Il abordera également la question de l'Accord du Lac Meech ainsi que du projet de loi C-72 sur les langues officielles.

M. Clark, en plus d'être un membre du Cabinet Mulroney, est aussi député du comté albertain de Rocky Mountain House et ex-Premier Ministre du Canada.

M. Guy Lacombe agira comme modérateur de la soirée et après la présentation de M.Clark, ce dernier répondra aux questions de l'auditoire.

C'est une belle occasion pour les francophones de l'Alberta de rencontrer un membre du gouvernement fédéral, un membre influent du Cabinet Mulroney et à l'approche d'une élection fédérale, il serait fort à propos que les électeurs francophones posent des questions sur leur avenir comme citoyens à part entière non seulement de l'Alberta mais aussi du Canada.

Cette conférence-causerie aura lieu **le lundi 18 avril prochain à midi, à l'Auditorium de la Faculté Saint-Jean.** L'entrée est gratuite.

•Franc Parler

Ça débute au Manitoba avec 16 jeunes

SAINT-BONIFACE- Ça roule! L'école Saint-Pierre de Saint-Pierre Jolys a accueilli, avec toute la chaleur manitobaine, l'équipe de l' ONF de Franc-Ouest qui prépare le film pour les jeunes de 9 à 12 ans. Louis Druwé, directeur de l'école et Bernard Gagné, le professeur attiré du projet, ont finalisé avec Thérèse Descary, Suzette Lagacé-Aubin et Jean Bourbonnais, le choix difficile de la «classe» qui exprimera le point de vue des jeunes franco-manitobains. Ce sont les seize (16) de la sixième «B» qui vont relever le défi avec brio.

Dans ce décor à perte de vue, tellement la plaine s'étire, le papier à dessin était trop petit pour exprimer leurs rêves de printemps qui déjà prennent forme en ce début de mars: les déménagements et les grenouilles des rivières remplacent, sur les tables à dessin, le patinage et le hockey. Français à près de 80%, le village de Saint-Pierre-Jolys vit sa francophonie dans un contexte anglophone. Qu'en pense les jeunes? Ils veulent que leur film raconte une histoire; ils l'auront et ce sera la leur.

Le noyau de base pour le tournage du 6 au 17 juin est presque complété. Charles Lavack sera le directeur de la photographie et Denise Kenny sera scripte-assistante. Une équipe qui promet, à laquelle il faut ajouter seize (16) jeunes enthousiastes, un professeur remarquable, un directeur engagé, un village plus que sympathique, une histoire...d'à venir et des «faiseurs d'image» de l'ONF emballés.

Prochaine étape: la scénarisation du film fransaskois pendant la semaine du 21 mars avec Euclide Gareau, directeur de l'école Bellevue de Saint-Isidore de Bellevue et Lorraine Gosselin, conseillière pédagogique en sciences humaines pour le Ministère de lÉducation de la Saskatchewan. La route est courte dans l'Ouest entre les carrés francophones tant les sillons sont profonds dans la plaine. C'est toute une histoire à imprimer sur nos films...

•L'AIRBUS A-320

C'est le dernier né de l'aviation civile française

OLIVIER LORD

PARIS-Tenu sur les fonds baptismaux par Charles et Diana, prince et princesse de Galles, ainsi que le Premier ministre français, Jacques Chirac, le nouveau né de la famille Airbus, l'A-320 ne peut avoir qu'un bel avenir devant lui.

Sorti le 14 février 1987 des ateliers de montage de l'Aérospatiale, à Toulouse (sud-ouest de la France), l'Airbus A-320, premier avion civil «tout informatique», est un biréacteur petit porteur, avec un rayon d'action de 3 500 à 5 950 km suivant les versions; sa plus basse vitesse est de 180 km et la plus élevée de 900 km.

Il rejoint ses aînés sur le marché de l'aéronautique mondiale: les biréacteurs gros porteur Airbus A-300 (né en 1972, 267 places, rayon d'action de 6 850 km, vendu à 268 exemplaires), et Airbus A-310 (né en 1982, 218 places, rayon d'action de 7 400 à 8 500 km, vendu à 91 exemplaires).

Cette naissance consacre ainsi la place, au même rang que les géants américains, du constructeur européen Airbus Industrie, qui regroupe, outre l'Aérospatiale (France), British Aerospace (Grande Bretagne), MBB (Allemagne Fédérale) et CASA (Espagne).

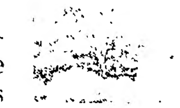
Le nouvel avion disposant de 150 places, a déjà été commandé à 261 exemplaires avec 156 options et 20 intentions d'achat, soit au total 437 exemplaires, record absolu pour un avion civil, à ce stade de construction.

Jusqu'à présent les ordres donnés par le pilote au moyen du «manche à balai» sont, sur la totalité des avions civils, retransmis aux gouvernes situées dans les ailes et la queue de l'appareil, par des kilomètres de câbles et de poulies.

Dans l'A-320, ce sont des câbles électriques qui transmettent, via cinq ordinateurs, les ordres du pilote aux commandes hydrauliques.

Les cinq ordinateurs vérifient en permanence si la combinaison des ordres donnés est compatible avec les capacités de l'avion. Au besoin, la puissance du moteur ou l'altitude de l'appareil sont automatiquement corrigés. En cas de montée rapide, par exemple, le pilote n'a plus besoin d'effectuer des corrections permanentes et les ordinateurs, que relient trois réseaux électriques interchangeables, se surveillent mutuellement afin d'éliminer celui qui aurait des défaillances.

Ultime précaution, ce sont deux équipes différentes et des usines de montage distinctes qui ont conçu et fabriqué les logiciels, afin d'éviter de reproduire des erreurs éventuelles. Le pire a, néanmoins été envisagé. Dans ce cas-là, le pilote disposera d'un circuit mécanique «traditionnel» commandant les organes essentiels de l'A-320, afin de pouvoir se poser.



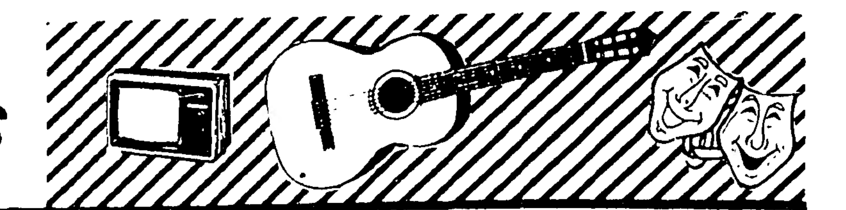
Sont d'ores et déjà à l'étude le A-330, biréacteur gros porteur de 328 places, ayant un rayon d'action de 9 300 km, et le A-340, quadriréacteur très long courrier (rayon d'action de 13 200 à 14 000 km, 262 à 294 places suivant les versions). Le lancement de la construction de ces deux appareils a eu lieu en mars 1987 et les premiers vols sont prévus pour 1991







Arts et spectacles



•Création collective

La Franc-Gang joue «Séraphin à Plamondon»

RAYMONDE G. MENARD

PLAMONDON-L'humour était certaienement à son meilleur lors de la fantastique présentation de la pièce de théâtre «Séraphin à Plamondon».

L'idée d'une pièce pour les gens de Plamondon et des alentours avait commençé il y a près d'un an. C'était le désir de l'agente de développement communautaire, Rose-Marie Ménard, qu'une bonne pièce soit présentée. La pièce a été créée par et pour les gens de Plamondon. La présidente du Comité culturel Rita L'heureux a écrit le scénario et a dirigé la pièce. Elle a pris les prénoms de la pièce originale de Claude-Henri Grignon « Les Histoires des Pays d'en Haut» et y ajouta des noms de familles connus des gens de Plamondon.

Cette pièce présentée les 25, 26 et 27 mars dernier a remporté un succès sans précédent et les organisateurs, acteurs et bénévoles en étaient très heureux.

La pièce a été présenté gratuitement aux étudiants de l'immersion de la maternelle à la douzième année de l'école de Plamondon. Le succès a été tel, que la nouvelle n'a pas mis grand temps à se répandre que la pièce était bonne. La demande a été telle qu,une quatrième représentation a été ajouté le dimanche après-midi afin de ne déçevoir personne. On y a accueilli 382 personnes pour les quatre représentations.

C'était une représentation de qualité exceptionnelle et les efforts qui ont été fournis pour faire un succès de cette pièce sont très évidents.

Le scénario, le son, les décors, le jeu des acteurs, l'éclairage, tout a aidé à rendre cette pièce intéressante.

L'aisance et le talent des participants a fait que toutes les représentations étaient différentes et de plus en plus amusantes au grand plaisir de ceux qui ont assisté à plus d'une représentation.

Les organisateurs ont grandement apprécié l'aide et la collaboration de nombreux bénévoles qui n'ont pas compté les heures pour tout mettre en place pour faire de ce spectacle un franc succès.

La distribution comprenait: Séraphin Plamondon (Jérémie Gauthier), Donalda (Bourassa) Plamondon (Nathalie Hill), Alexis St-Jean (André Ménard), Artémise St-Jean (Rose-Marie Ménard), la Ménagère Gauthier (Anna Labonté), Wabô Lafleur (Laurent Gauthier), Rosa-Rose Duperron (Carole Boudreau), Éfigénie Ulliac (Géraldine Gauthier), le Curé Ovila LaPage (Reed Gauthier), Todore Ménard (Euclide Ménard), Bertine Ménard (Céline Gauthier), le Père Ovide Chevigny (Réginald Plamondon), Georgiana Chevigny (Lina Labonté), Bidou Bourassa (Normand Plamondon), Thomas Jambe de Bois (Laurent Gauthier), l'Officier (Euclide Ménard), le Conducteur (Normand Plamondon).

Sans les bénévoles qui ont aidé dans les coulisses, cette pièce n'aurait jamais été une telle réussite.

On reconnait la narratrice, Rita Plamondon; la coordonnatrice Rose-Marie Ménard; la directrice de la pièce, Rita L'heureux; son assistante, Céline Gauthier; les gérants, André Ménard et Jérémie Gauthier; la costumière, Émilie Chevigny et son assistante Lina m. Plamondon; l'accessoiriste Raymond Dubé et ses assistants Bruno Bourque, Albin Plamondon et Euclide Ménard; au système de son, Jérôme Plamondon; Musique, Bernard et Shane Plamondon, Maquillage et coiffures, Noëlla Légère; rideaux,Franco Giammarioli et Marc Piquette; accessoires, Roxanne Dubé et Charmaine Sutherland; éclairage et projecteur, Bruno Bourque, Kyle Gauthier et Chantelle Gauthier.



Séraphin Plamondon (Jérémie Gauthier) caresse son or qu'il cache dans un sac d'avoine. Cette scène est tirée de la pièce adaptée par Rita L'Heureux et qui a remporté un franc succès à Plamondon. *(Photo Raymonde G. Ménard)*

• Fondation Donatien Frémont

Publications Dumont aide à la formation de journalistes hors Québec

OTTAWA - Un des principaux éditeurs de journaux communautaires, Publications Dumont, participera à la formation de journalistes dans les communautés francophones hors Québec

À partir de l'an prochain et pour cinq ans, l'organisation commanditera en effet une bourse annuelle au sein du programme de bourses d'études de la Fondation Donatien Frémont. On estime généralement que ce programme répond à un besoin essentiel pour l'avenir même du français en milieux minoritaires au Canada.

Le président de la Fondation, M. Roland Pinsonneault, s'est dit enchanté de la nouvelle. Il travaille depuis plusieurs années pour augmenter le nombre de bourses offertes par son organisme.

Publication Dumont, dont le siège social est à LaSalle près de Montréal, publie 29 journaux y compris quatre en Ontario. Le journal Bonjour Chez-nous, de Rockland, fait partie de ce nombre.

Les bourses de la Fondation sont offertes pour les francophones vivant à l'exterieur du Quebec et qui veulent faire carrière en communication. Par le passe, elles etaient financees en presque totalite par les journaux de l'Association de la presse francophone hors Quebec (A.P.F.H.Q.). Un nombre croissant d'organisations contribuent maintenant à son oeuvre

---

• *Éducation*

Lakeland catholique étudie les orientations futures de l'éducation selon le plan quinquennal du ministère

BONNYVILLE - Le Conseil des écoles catholiques du Lakeland a encouragé ses écoles à exceller de façons à tenir compte des intérêts des parents et du jugement professionnel des professeurs et des directeurs d'écoles qui doivent collaborer pour donner à chaque école sa qualité distincte.

Afin de s'assurer des buts et des besoins des élèves et des professeurs, le Comité du programme d'éducation du conseil scolaire, de concert avec l'administration des écoles et avec celle du district, et en consultation avec les élèves, les professeurs et les parents, tirera au clair les buts et les résultats escomptés, procédera à une étude préliminaire appronfondie des besoins, et étudiera à fond les formes de programmes d'éducation possibles et les méthodologies d'enseignement appropriées à ce district.

Le Conseil scolaire estime que cette procédure recevra une attention priotaire d'ici la fin de 1988, et elle se propose de concentrer ses efforts dans les domaines suivants: :

Éducation niveau maternelle/élémentaire - Le Ministère de l'éducation a préparé une nouvelle politique intitulée «Continuité dans le programme d'éducation»; cette politique prévoit une période d'implantation de cinq ans à compter de 1988. Le but principal de cette orientation est d'assurer que les élèves du niveau maternelle à la 6e année ressentent une continuité dans leur apprentissage alors qu'il passent d'une année à l'autre du programme.

À Elizabeth, Notre-Dame élémentaire et Saint-Dominique, les professeurs, en collaboration avec les commissaires et les administrateurs entreprendront un certain nombre d'initiatives pour se familiariser avec la politique, étudier la possibilité d'établir des classes de pilotage et prévoir le recyclage du personnel.

«L'école moyenne» - L'automne dernier, le Conseil des écoles catholiques du Lakeland ouvrait l'**École Dr Bernard Brosseau,** une belle «école moyenne» toute neuve à Bonnyville pour les élèves de 5e à la 8e année. Cette école, tout comme **Assomption, Elizabeth** et **Saint-Dominique**, rassemble des élèves au seuil de l'adolescence, des élèves qui ne sont plus des enfants mais qui ne sont pas encore adultes, des élèves qui sont «entre les deux». De pair avec le personnel et les parents, le Comité de programme d'éducation se propose d'explorer plus à fond les concepts et la procédure de transition de l'instruction, de l'élémentaire au secondaire.

Éducation secondaire - Au cours des cinq dernières années, le ministère de l'Éducation a revu en profondeur le programme des niveaux 7e à 12e année. Les élèves qui entreprendront la 10e année en septembre 1988 seront le premier groupe d'élèves du niveau secondaire à ressentir les effets de ces nouvelles politiques. Les changements seront répartis sur trois années; pour septembre 1988, il faudra donc tenir compte des nouvelles exigences suivantes à l'**Assomption** et à **Notre-Dame secondaire** en ce qui a trait à l'obtention du diplôme du secondaire:

- minimum de 100 crédits et une note de 50% pour réussir chaque cours;

(suite à la page 11...)

Éducation...

(suite de la page 10)

- 15 crédits en Études Sociales 10, 20, 30 ou 13, 23, 33 (au lieu de 10 crédits présentement);
- 6 crédits en science (au lieu de 3 présentement);
- 3 crédits en éducation physique (au lieu de 2 présentement);
- 3 crédits en «Career and Life Management» (Un nouveau cours qui s'intégrera en partie à l'Enseignement Religieux 25).

Apprentissage personnalisé - Au cours de l'année qui vient de s'écouler, on a entrepris des initiatives pour tenter de personnaliser le processus d'apprentissage. Les activités de développement professionnel du personnel se sont concentrées sur les modes d'apprentissage, sur la connaissance et sur les modes de connaissance. Des professeurs, des élèves et des parents d'**Assomption** et de **Notre-Dame secondaire** ont visité l'école secondaire Bishop Caroll de Calgary dans le but d'y évaluer l'approche aux cours individualisés. Le Conseil scolaire pourrait retenir certains aspects positifs d'un programme d'éducation personnalisée, centré sur professeur/élève, et nécessitant un apprentissage coopératif.

Le Comité du programme d'éducation du Conseil scolaire, en consultation avec les groupes d'intéressés, se propose de continuer à passer en revue diverses alternatives dans le domaine de l'éducation personnalisée et de soumettre un rapport complet au Conseil scolaire en décembre 1988.

Éducation spéciale - Dans le domaine de l'éducation spéciale, les commissaires se proposent de maintenir et de développer plusieurs programmes et services spéciaux, entre autres:

- une classe pour handicapés mentaux à **Notre-Dame secondaire;**
- on retiendra les services professionnels de psychologues, de spécialistes des problèmes de langage et de consultants en éducation spéciale pour aider les élèves qui souffrent de handicaps sensoriels, physiques ou mentaux;
- des aides spéciales pour assister les élèves qui ont des besoins spéciaux à s'intégrer à des classes régulières.

Évaluations d'écoles et de programmes - Le mois dernier, on a présenté au Conseil scolaire, pour acceptation, un rapport au sujet de l'état des programmes de français, langue seconde, et ce rapport est à présent du domaine public. Le Comité du programme d'éducation est à considérer les recommendations qui s'y trouvent et on s'attend à des décisions-clefs dans le domaine de la programmation dès la fin de l'année scolaire en cours.

L'an prochain, on compte effectuer une évaluation exhaustive du programme de sciences dans toutes les écoles et à tous les niveaux. De plus, l'on projette d'effectuer une évaluation complète de l'Ecole Saint-Dominique.

Éducation des autochtones - Les deux districts scolaires du Lakeland opèrent un projet conjoint d'éducation des autochtones de concert avec le «Native Parents' Coordinating Committee». Le Conseil scolaire entend continuer à parrainer et à supporter cette heureuse initiative.

Programme d'intégration de l'apprentissage de métiers (Integrated Occupational Program) - Au cours de la prochaine année et demie, le ministère de l'Éducation et la plupart des commissions scolaires introduiront un programme de cinq ans destiné aux élèves qui ont de sérieuses difficultés à suivre le programme régulier des écoles secondaires. Les commissaires et le personnel étudieront ce programme et considéreront, le cas échéant, de l'offrir dans les écoles **Assomption** et **Notre Dame secondaire.**



À l'horaire cette semaine

Samedi 9 avril

17h00 **Grand air**
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **La Soirée du Hockey.** demi-finale de la division Adams
20h30 **Impact**
21h25 **Samedi de rire.**
22h25 **Le Téléjournal**
22h45 **Les Nouvelles du sport**
23h00 **Télé-sélection: Contre une poignée de diamant.** Film d'espionnage avec Michael Caine, Donald Pleasance et Delphine Seyrig. Les Services secrets britanniques ont ammassé des diamants devant servir à contrer le trafic d'armes de l'I.R.A. (amér. 74).

Dimanche 10 avril

11h00 **Raphael: Prince des peintres**
12h00 **Première édition**
12h15 **La semaine verte**
13h00 **Rencontres**
13h30 **L'enfant bleu**
15h00 **La métamorphose d'André Malraux**
16h30 **Petit collage**
17h30 **La soirée du hockey:** Demi-finale de la division Adams.
20h00 **Second regard**
21h00 **Science réalité**
21h30 **Les aventures du risque**
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Nouvelles du sport**
22h35 **Ciné-club: L'enfant sauvage.** Drame psychologique avec François Truffaut, Jean-Pierre Gargol et Françoise Seigner. En 1798, un enfant, vivant à l'état sauvage dans les bois, est capturé par des paysans de l'Aveyron. (fr. 69).

Lundi 11 avril

17h00 **D'une série à l'autre: Au nom de tous les miens (5e de 8).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **On fait nos impôts**
19h00 **La cour en direct**
19h30 **Insolences d'une caméra**
20h00 **Prendre la route** Documentaire tourné aux États-Unis et au Canada, traitant de tous les aspects qui font des accidents de la route l'un fléaux du vingtième siècle. (2e de 4).
21h00 **Lord Mountbatten, le dernier vice-roi. (4e de 6).** Drame biographique. Le 4 août 1947, sur le coup de minuit, l'Indépendance de l'Inde est proclamée.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Au jour le jour** (Reprise de l'émission diffusée à 13h15)

Mardi 12 avril

17h00 **Ce soir**
17h30 **La soirée du hockey: Match des séries éliminatoires.**
20h00 **D'une série à l'autre: Au nom de tous les miens. (6e de 8).**
21h00 **Le Parc des Braves** La mort de Roosevelt vient attrister la famille du Parc des Braves. Marie et Mado se réconcilient.
21h30 **À communiquer**
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h35 **Cinéma: Femmes entre elles.** Drame psychologique d'après une oeuvre de Cesare Pavese. L'ennui et le désespoir qui naissent de la solitude de quelques femmes de la bourgeoisie italienne. (it. 55).

Mercredi 13 avril

17h00 **D'une série à l'autre: Au nom de tous les miens (7e de 8).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **À communiquer**
19h00 **Dallas. Liberté sous caution**
20h00 **Louis Messonier, maître d'école (2e de5)**
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Cinéma: Le vautour.** Un chauffeur de taxi se fait voler par deux clientes particulièrement rusées. (hongr. 84)

Jeudi 14 avril

17h00 **Ce Soir**
17h30 **La soirée du hockey:** Match des séries éliminatoires.
Si pas de hockey: AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE: Les meilleurs moments (reprise)
20h00 **À plein temps**
20h30 **D'une série à l'autre: Au nom de tous les miens. (dernier de 8)**
21h30 **À communiquer**
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h32 **Cinéma: Les turlupins.** Comédie sentimentale avec Bernard Brieux, Thomas Chabrol et Pascal Rocard. En 1942, malgré la guerre et les bombardements, des jeunes adolescents n'oublient pas les jeux et les émois de leur âge. (fr.79)

Vendredi 15 avril

17h00 **D'une série à l'autre. La cloche tibétaine (1er de 7).**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Vidéo Club**
19h00 **Manon: Surprise party**
19h30 **Les grands films: Que la vie continue...** Drame avec Sharon Gless, John Ritter et Joe Cortese. Désignés comme partenaires dans une thérapie de groupe, une jeune femme et un veuf tentent de s'entraider. (amér. 84)
21h30 **Festival International de Jazz de Montréal**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Nos espoirs 88**
23h05 **Cinéma: La bonne fortune.** Comédie de moeurs avec Jack Nicholson, Warren Beatty et Stockard Channing. (amér. 74)

À NOTER!

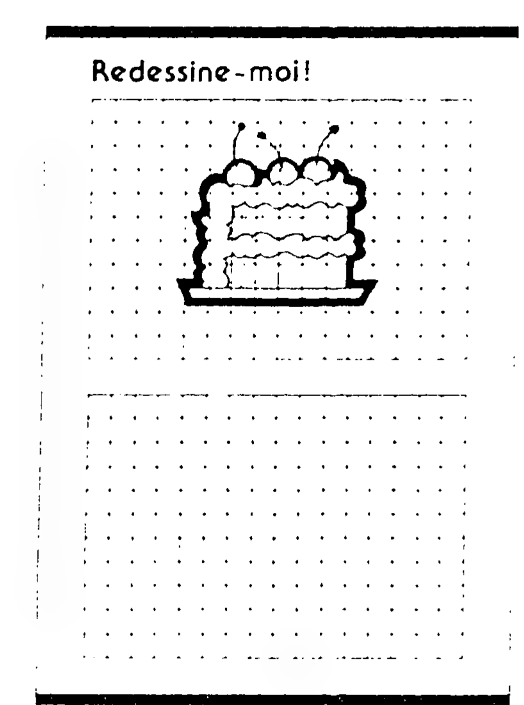
Ce soir

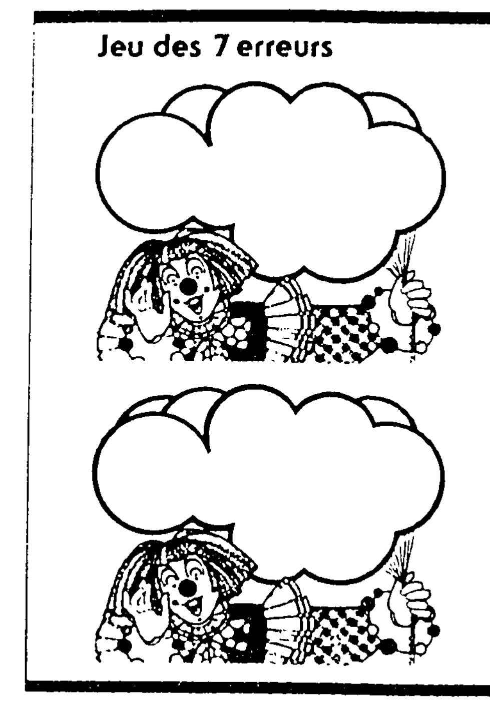
sera diffusée à 17h,
le mardi 12 avril ainsi que
le jeudi 14 avril
en raison des éliminatoires
de hockey

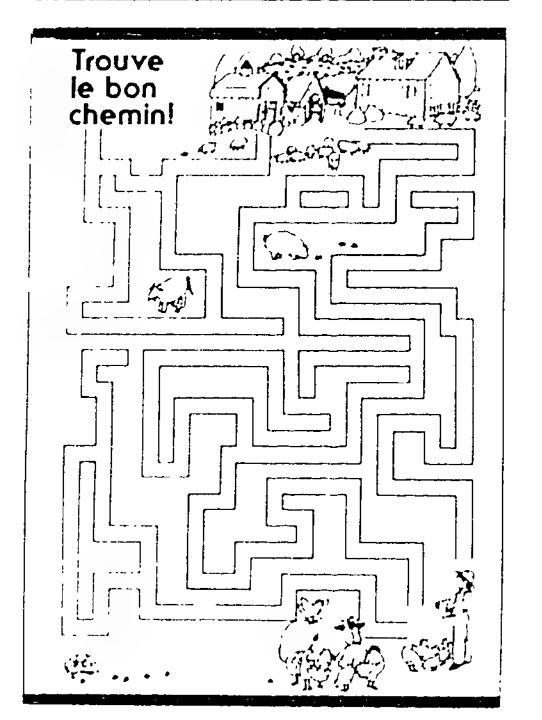

La télévision de Radio-Canada
Alberta

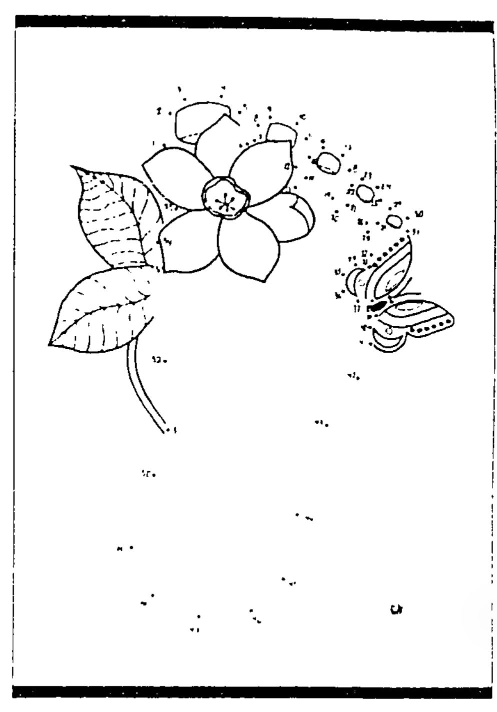
Le COIN des JEUNES











MOT DE 8 LETTRES
Animaux

MOT-MYSTÈRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

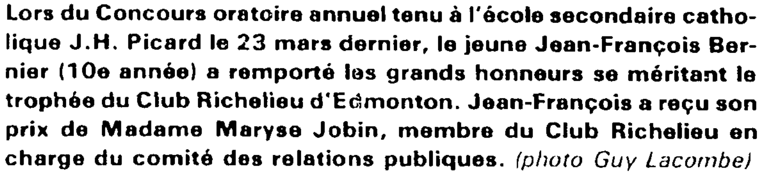
A	Cobaye	P
Agneau	Cochon	Pécari
B	Coyote	Porc
Babiroussa	E	R
Bélier	Eléphant	Rat
C	F	S
Cane	Fourmil ier	Sanglier
Castor	L	T
Chameau	Laie	Taureau
Chatte	M	V
Cheval	Mulot	Vache
Chien	O	Veau
Chiot	Once	Vison
	Oryctérope	

T	O	A	S	S	U	O	R	I	B	A	B
A	N	R	U	E	H	C	A	V	B	M	E
R	F	A	Y	A	A	L	H	E	R	U	L
T	O	I	H	C	E	G	A	A	O	L	I
I	U	I	R	P	T	M	N	U	T	O	E
C	R	O	P	C	E	E	A	E	S	T	R
C	M	A	N	L	O	L	R	H	A	A	E
O	L	L	C	C	A	B	E	O	C	U	T
C	L	A	H	E	E	V	A	E	P	R	O
H	I	I	E	A	P	U	E	Y	N	E	Y
O	E	E	N	O	S	I	V	H	E	A	O
N	R	E	I	L	G	N	A	S	C	U	C

Concours oratoire annuel à J.H. Picard

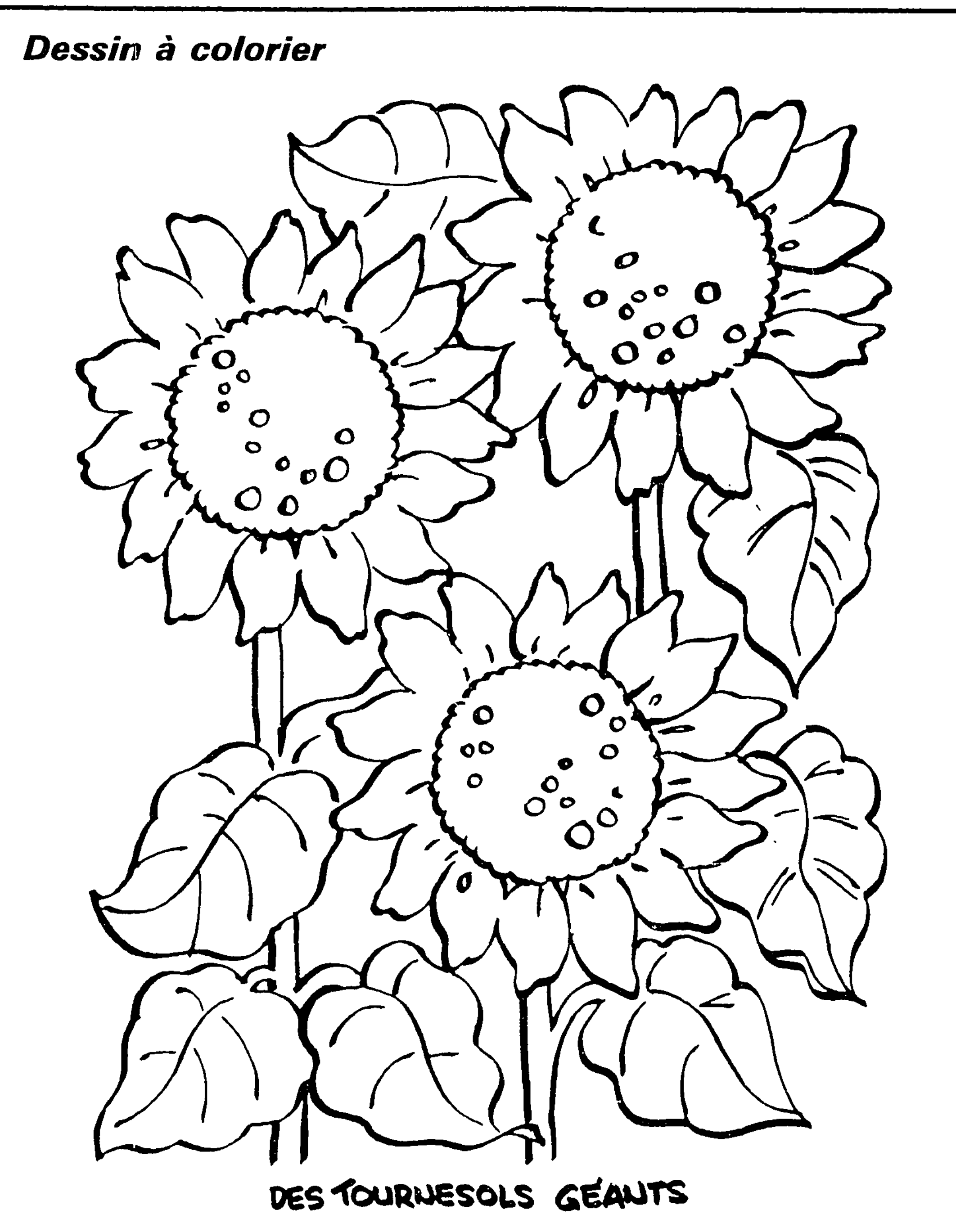


Lors du Concours oratoire annuel tenu à l'école secondaire catholique J.H. Picard le 23 mars dernier, le jeune Jean-François Bernier (10e année) a remporté les grands honneurs se méritant le trophée du Club Richelieu d'Edmonton. Jean-François a reçu son prix de Madame Maryse Jobin, membre du Club Richelieu en charge du comité des relations publiques. *(photo Guy Lacombe)*



CONCOURS DE PÂQUES

Les noms des gagnants du Concours de dessin à colorier de Pâques seront dans la prochaine édition de votre journal préféré Le Franco.



Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté

Une courtoisie de



La ligne des Bonnes Nouvelles

Le Blocs-notes est une chronique à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans but lucratif (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est GRATUIT.
L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

RIVIÈRE-LA-PAIX

CENTRE Culturel francophone de Tangent. Ouverture de la Bibliothèque publique, tous les vendredis de 2h à 5h et tous les dimanches de 11h30 à 12h30. Une corisation annuelle vous permettra d'emporter pour 2 semaines tous les livres que vous désirez. Venez feuilleter et choisir parmis les titres tout en prenant un café. Bienvenue à tous!

ST-PAUL

LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-trés.; C.P. 278, St-Paul (Alberta) T0A 3A0. Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails appelez le 645-4449 ou le 645-3651 et demandez M. Van Brabant.

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

EDMONTON

Ca recommence!!
Reprise des activités au gymnase de l'école Maurice Lavallée
Volleyball - tous les mercredis de 19h30 à 21h30 à compter du 6 avril
Badminton - tous les jeudis de 18h00 à 20h00 à compter du 7 avril. Ces activités se poursuivront jusqu'à la fin mai.

29 04

Le monde des spectacles t'intéresse? L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton est à la recherche de BÉNÉVOLES pour son comité de spectacles. Si tu as le goût de participer au niveau de:
- choix de planification de spectacles culturels, (un travail d'équipe);
- marketing et publicité;
- Vente de billets, etc.
N'hésite pas à communiquer avec Sylvie au 469-4401.

29 04

LE CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE est en pleine période de recrutement. Nous sommes à la recherche de nos jeunes francophones âgés de 2 1/2 ans et plus. Nous offrons le seul service de garde d'enfants entièrement francophone. Sous une nouvelle direction nous tenterons d'accueillir le plus grand nombre possible de petits francophones. Venez donc en grand nombre, le CEP vous attend! Pour plus d'information, composez le 465-7651 et demandez Ginette.

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION «Le Quartier du Collège» accepte présentement des nouvelles demandes d'admissions. Pour de plus amples renseignements, composez le 439-9099 et demandez Nicole.

L'ÉCOLE ENFANTINE située dans les locaux de l'école Maurice Lavallée accepte présentement des demandes d'inscriptions pour l'année scolaire 88-89. Les places donc ne tardez pas. Téléphonez à Lise Pinel au 437-1924.

LA LIGUE FRANCOPHONE DE BALLE-MOLLE MIXTE est à la recherche d'arbitres pour sa saison 1988. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec Denis Charron au 469-0866 ou Denis Nadeau au 436-3370.

CALGARY

L'Association Francophone et Francophile du Centre de l'Alberta aimerait connaître les intérêts et besoins des personnes de la région. Par la suite, nous pourrons organiser des activités socio-culturelles et éducatives. Si vous désirez participer, veuillez communiquer avec Nicole Pelletier, 8 avenue Nagel, Red Deer (Alberta) T4P 2A4 (403) 342-4018.

L'ÉCOLE STE ANNE en collaboration avec la librairie Le Carrefour tiendra un salon du livre qui s'adresse au public de tout âge, à l'école Ste Anne les 19, 20 et 21 avril de 9h à 15h30 et le 21 avril en soirée, de 16h30 à 21h. Bienvenue à tous! Information: Martine Tremblay (403) 262-2525. Adresse: École Ste Anne, 1010 - 21e avenue S.E., Calgary, Alberta.

ACTION ÉDUCATION FEMMES, un organisme national visant à améliorer la condition de vie des femmes francophones par le soutien et la promotion de l'éducation veut établir un groupe à Calgary. Des représentantes seront au Calgary Memorial Park Library, 1221 - 2 rue s.o. le mercredi 27 avril 1988 à 19h30. Les femmes intéressées sont priées de téléphoner à Claire au 228-4095 pour confirmer leur présence.



Les petites annonces

Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hebdo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots - 10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce.
Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.
Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.
Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco
Les petites annonces
Le Franco
#201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

EDMONTON

Maison à louer pour étudiants francophones. Partagez une maison avec d'autres étudiants francophones pour la somme de $175 par mois, services publics inclus. Située à deux coins de rues de l'école et un coin de rue du ravin. Téléphone: 438-4966

22 04

À VENDRE: Tente roulotte 1977 pour 6 personnes avec poêle 3 ronds, réfrigérateur, fournaise et auvent très propre - $2,500 à discuter. Tél: 963-6228.

22 04

À VENDRE: Chevrolet Astro 1987 V-6, 4.3 L, aut. 25,000 km, pour 8 passagers, gris foncé, table et glacière $16,900 à discuter.

22 04



MANIFESTATION D'INTÉRÊT

LA PRÉSENTE N'EST NI UN AVIS D'APPEL DE PROPOSITIONS NI UN AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le ministère des Travaux Publics désire répertorier toutes les sociétés qui seraient intéressées à fournir 20 700 mètres carrés de locaux de bureaux et d'entreposage ainsi que 80 places de stationnement reservées dans la ville de Moncton (Nouveau Brunswick) et sollicitent à cette fin des manifestations d'intérêts.

Le Ministère cherche en outre une façon propice de se défaire de l'immeuble administratif actuel dans la mesure où il ne ferait pas partie de l'éventuelle proposition visant à fournir l'espace voulu.

Les manifestations d'intérêt peuvent porter sur l'une ou plusieurs des possibilités suivantes.

Quelle que soit la proposition retenue, le maître d'oeuvre doit veiller à conserver les éléments de l'immeuble administratif qui ont une valeur historique.

PROPOSITION A: CESSION-BAIL

Proposition visant l'achat de l'immeuble et du terrain appartenant actuellement à l'État et situés au 1075, rue Main, la rénovation et le réaménagement des locaux en fonction des normes courantes du gouvernement en la matière et la cession-bail à l'État pour une période de vingt (20) ans sous réserve d'une option d'achat que l'État pourra lever le premier (1er) jour de la première année, de la cinquième (5e) année, de la dixième (10e) année, de la quinzième (15e) année ou de la vingtième (20e) année.

PROPOSITION B: RÉNOVATION ET RÉAMÉNAGEMENT

Proposition visant à rénover et à réaménager de fond en comble l'immeuble administratif pour satisfaire aux normes courantes en matière de locaux de bureau.

PROPOSITION C: ACHAT DE L'IMMEUBLE ACTUEL ET CESSION-BAIL D'AUTRES LOCAUX

Proposition visant l'achat de l'immeuble administratif actuel et le terrain situés au 1075, rue Main, et, par l'entremise d'une cession bail avec option d'achat, la prestation de locaux de bureau réaménagés de superficie équivalante, dans un autre immeuble.

AUTRES PROPOSITIONS

Propositions autres que celles précitées répondant toutefois aux objectifs du Ministère.

Les réponses doivent être envoyées au Gestionnnaire régional, Politique et Administration des marchés, Travaux Publics Canada, Région de l'Atlantique, Maritime Centre, 1505 rue Barrington, Halifax (Nouvelle-Écosse), B3J 3C9. Elles doivent parvenir à l'adresse précitée au plus tard à 15h, le 6 mai 1988.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir une trousse d'information, veuillez vous adresser à:

M. Shayne Armstrong
Chef de projet principal, Travaux Publics Canada
Secteur du logement, Région de l'Atlantique
B.P. 2247
Halifax (Nouvelle Écosse)
B3J 3C9
Téléphone: (902) 426-3193

À NOTER que le présent avis a pour but uniquement d'inviter les sociétés intéressées à se faire connaître, il ne constitue pas un avis d'appel de propositions. À partir des réponses qu'il recevra, le Ministère dressera la liste des sociétés qui seront appelées à soumettre des propositions officielles fondées sur les exigences fonctionnelles et les cahiers des charges si le projet doit aller de l'avant.

Canada

• Le Prix du Président

Raymond Marcotte reçoit cette distinction de la Société Radio-Canada

PIERRE BRAULT

EDMONTON-La Société Radio-Canada a les installations les plus modernes au pays, sinon en Amérique du Nord, dans son bel édifice de la rue Broad à Régina en Saskatchewan. Cet édifice abrite les services français et anglais de radiotélédiffusion de la Société d'État.

Mais il a fallu des hommes et des femmes, des administrateurs, des personnes convaincues pour en arriver jusque là.

Vers la fin des années '30 jusqu'en 1973, un groupe de Fransaskois s'est donné comme mission de doter la francophonie de la Saskatchewan d'un et même de deux postes de radio de langue française et d'en assurer la rentabilité et surtout la continuité.

On doit penser à des meneurs, des chefs de file comme les Lepage, Baudoux, de Margerie, Papen, Demay, Morin, Pinsonneault et autres, lorsqu'on mentionne CFNS Saskatoon et CFRG Gravelbourg.

Mais il y a aussi un jeune homme originaire de Prud'homme, Raymond Marcotte, qui a fait sa marque dans le domaine des communications françaises en Saskatchewan, bénéficiant des conseils de ces pionniers et en particulier du curé de la paroisse, l'abbé Maurice Baudoux. «La conviction avec laquelle ces pionniers parlaient de la radio devant ce jeune homme et les échos que ces discussions devaient avoir dans sa famille, tombaient en terre fertile» mentionne Roland Pinsonneault dans un témoignage à cet artisan de la radio française en Saskatchewan, qui, depuis plus de vingt-cinq ans est actif non seulement dans le domaine de la radiotélédiffusion mais aussi dans la communauté fransaskoise.

Raymond Marcotte

Ainsi, M. Raymond Marcotte a été de 1961 à 1973, directeur général des postes de radio CFNS et CFRG, lesquels alors, étaient des postes privés. En 1973, M. Marcotte a eu la tâche difficile de négocier la vente des deux postes à la Société Radio-Canada.

«C'est avec doigté qu'il a su convaincre la population que l'avenir de nos postes dépendait de l'acceptation des ententes conclues» continuait M. Pinsonneault.

Depuis 1973 et encore aujourd'hui, M. Marcotte est le premier responsable de la radio et de la télévision française de Radio-Canada en Saskatchewan, détenant le poste de directeur régional des services français en Saskatchewan.

De 1963 à 1973, il a été membre-fondateur et secrétaire-gérant du Comité de la radio française en Saskatchewan. Puis en 1977, il devenait membre-fondateur et est toujours membre du Conseil d'administration de la Fondation de la radio française en Saskatchewan, qui, par ses bourses, encourage les jeunes fransaskois à poursuivre leurs études en français, surtout au niveau postsecondaire.

Mais son travail au sein de la communauté fransaskoise ne se termine pas là. De 1963 à aujourd'hui, il a été membre, président, président sortant et maintenant chancelier du Conseil de vie française en Amérique. Il a aussi été, de 1974 à 1981, membre, vice-président et président du Saskatchewan Arts Board et en 1979, il devenait membre du Conseil d'administration de Sask Sport Trust, poste qu'il a détenu jusqu'en 1982.

De 1959 à 1970, M. Marcotte a été membre du Conseil d'administration de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (A.C.F.C.); de 1959 à aujourd'hui, membre du Conseil d'administration du Conseil de la coopération de la Saskatchewan. Il siège toujours sur le Conseil d'administration du Collège Mathieu de Gravelbourg où il a d'ailleurs fait ses études.

M. Marcotte reçevra donc le Prix du Président, le 12 avril prochain, soulignant «son travail incessant en faveur de la radiotélévision française et de la présence de Radio-Canada dans l'Ouest du pays». Le Prix du Président rend hommage aux employés et employées de Radio-Canada pour leur apport exceptionnel au travail de la Société.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). G.J.O.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h30 et 11h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h



Je crois avoir droit à la déduction de mes frais médicaux dans ma déclaration d'impôt. Comment dois-je les calculer?

Vous multipliez d'abord votre revenu net indiqué dans votre déclaration d'impôt fédérale par 3 pour 100. Ensuite, vous additionnez tous vos frais médicaux payés par vous et votre conjoint pour les membres de votre famille. Finalement, vous soustrayez du total de vos frais médicaux le 3 pour 100 de votre revenu net. Si vos frais médicaux admissibles sont supérieurs au 3 pour 100 de votre revenu net, vous avez droit à une déduction équivalant à la différence. Vous devez alors remplir l'annexe 9 de votre déclaration d'impôt.

Qu'est-ce qu'un transfert de déductions entre conjoints?

Si votre conjoint a droit à l'une des déductions suivantes et qu'il ne peut l'utiliser en totalité puisque son revenu imposable est zéro, vous pouvez peut-être en transférer une partie ou la totalité dans votre déclaration : l'exemption en raison d'âge (65 ans et plus); la déduction pour revenu en intérêts et en dividendes; la déduction pour revenu de pensions; la déduction pour handicapés; et la déduction relative aux études.

Vous calculez le montant admissible au transfert sur l'annexe 2. Utilisez votre guide général d'impôt pour vous aider à la remplir. Ensuite, indiquez dans votre déclaration le montant à transférer. Joignez à votre déclaration d'impôt l'annexe 2 et les feuillets de renseignements de votre conjoint. Si votre conjoint produit une déclaration et y joint ses feuillets de renseignements, cochez alors la case «oui» de l'annexe 2.

J'ai rempli ma déclaration d'impôt sur le revenu et je constate que je dois payer un solde d'impôt plus élevé que prévu. Je ne peux payer la totalité de ce montant et je me demande si je peux conclure une entente avec Revenu Canada pour étaler le paiement sur une certaine période.

Habituellement, tout solde d'impôt doit être payé au plus tard le 30 avril de chaque année, date limite de production des déclarations d'impôt sur le revenu. Si vous n'avez pas les moyens de payer la totalité de votre solde, communiquez avec votre bureau de district d'impôt pour trouver un mode de paiement qui convienne.

Assurez-vous tout de même de produire votre déclaration au plus tard le 30 avril, sinon l'impôt dû sera frappé d'une pénalité de 5 pour 100 de l'impôt impayé pour production tardive ainsi que d'une pénalité de 1 pour 100 pour chaque mois de retard, jusqu'à concurrence de 12 mois.

Je viens de recevoir mon avis de cotisation et certaines déductions demandées ont été refusées. Je ne suis pas d'accord avec cette décision. Comment puis-je contester la position de Revenu Canada, Impôt?

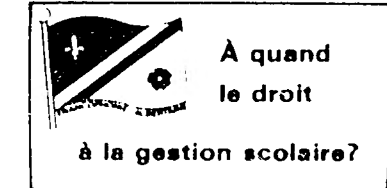
Si vous désirez vous opposer officiellement à la décision de ce ministère, vous pouvez présenter un «avis d'opposition» dans les 90 jours de la mise à la poste de votre avis de cotisation ou d'une nouvelle cotisation. Cependant, avant de présenter une contestation officielle, vous devriez peut-être vous adresser à votre bureau de district d'impôt pour obtenir une explication. La plupart des désaccords proviennent d'une divergence d'interprétation des faits, et le contribuable a généralement avantage à rencontrer un agent de l'Impôt pour clarifier la situation.

Si après cette démarche le désaccord persiste, vous pouvez toujours présenter un avis d'opposition officiel, pourvu que vous respectiez la limite de 90 jours. Vous pouvez obtenir une formule «Avis d'opposition» à votre bureau de district d'impôt. Si vous n'êtes pas satisfait des résultats de cet examen ou si vous n'avez pas reçu de réponse dans les 90 jours de la production de votre avis d'opposition, vous pouvez interjeter appel à la Cour canadienne de l'impôt, un organisme indépendant de Revenu Canada, Impôt.

J'ai déjà produit ma déclaration d'impôt, mais je voudrais maintenant corriger certains renseignements. Dois-je produire une autre déclaration d'impôt?

Ne produisez surtout pas une deuxième déclaration pour corriger la première! Écrivez plutôt à Revenu Canada, Impôt. L'adresse est indiquée dans votre guide d'impôt. N'oubliez pas de fournir tous les feuillets de renseignements additionnels et les renseignements exacts, tels vos nom, adresse et numéro d'assurance sociale.

Notez que si vous avez oublié un revenu ou une déduction dans votre déclaration d'impôt, vous pouvez demander une révision dans les trois ans suivant la date de l'avis de cotisation initiale reçu de Revenu Canada, Impôt.



La page de l'A.C.F.A.



Au Premier ministre Getty, à tous les députés, et à tous les Albertains

Depuis le tout début de la colonisation dans l'Ouest du Canada, les Franco-Albertains ont contribué au développement de la province de l'Alberta. Nos grands-parents étaient fiers d'être Albertains, et nous le sommes aussi.

Nous sommes aussi Canadiens, et comme tels, nous jouissons de certains droits fondamentaux. La Cour suprême du Canada a statué récemment, par extension de la cause Mercure, que certains de nos droits nous avaient été déniés depuis 1905, date à laquelle l'Alberta est devenue une province. Il s'agit des droits suivants: le droit à ce que les lois provinciales soient adoptées, imprimées et publiées en français et en anglais; le droit d'utiliser le français devant les tribunaux de l'Alberta, avec l'aide d'un interprète; et le droit pour un député de s'adresser à la Législature dans les deux langues officielles du Canada.

L'A.C.F.A. demande à notre gouvernement d'honorer ces droits qui ont été reconnus par la Cour suprême. Le Premier ministre Getty a signé l'Entente du Lac Meech, et la Législature albertaine l'a par la suite adoptée à l'unanimité. Ce faisant, elle a accepté de «protéger» la caractéristique fondamentale française et anglaise de notre pays. Au minimum, «protéger» signifie sûrement «ne pas enlever» des droits existants.

Plusieurs Albertains s'inquiètent de ce qu'il pourrait en coûter aux contribuables albertains pour reconnaître ces droits. Même si les droits ne devraient jamais dépendre de considérations financières. Il n'est pas nécessaire que la mise en oeuvre des droits reconnus par la Cour suprême s'avère coûteuse pour notre province.

L'A.C.F.A. n'exige pas que les milliers de lois adoptées depuis 1905 soient toutes traduites en français. Une telle traduction serait très dispendieuse, et l'A.C.F.A. croit que ces sommes seraient mieux employées ailleurs. Il n'y aurait besoin de traduire que certaines lois qui affectent notre vie quotidienne. Le gouvernement fédéral a offert au gouvernement de l'Alberta de l'aider à défrayer les coûts de traduction. L'A.C.F.A. croit que ces fonds fédéraux devraient servir à traduire ces lois, puis qu'ils devraient être employés par l'adoption, l'impression et la publication dans les deux langues des lois à venir.

À ce moment-ci, l'A.C.F.A. n'exige pas la traduction simultanée à la Législature albertaine. Le contexte albertain actuel ne justifie pas cette dépense. Une fois reconnu par le gouvernement le droit d'un député de s'adresser en français à la Législature, le député pourrait s'engager à donner au Président de la Chambre et aux autres députés un préavis raisonnable, et à leur fournir une traduction écrite ou orale (pour les questions supplémentaires) lorsqu'il désirera utiliser le français. En ce qui a trait à l'usage des autres langues, nous appuyons entièrement la résolution adoptée l'automne dernier par la Législature.

Pour ce qui est de l'usage du français devant les tribunaux, l'Alberta est déjà apte à fournir des procès en français en matière criminelle, et pourrait facilement satisfaire au droit d'utiliser le français avec l'aide d'un interprète.

Oui, nous sommes Albertains, et fiers de l'être. Nous savons aussi que les Albertains, lorsqu'on leur présente les faits et les fondements légaux, en arrivent à des jugements justes et raisonnables. Nous sommes convaincus que notre gouvernement fera de même, en toute justice.

Nous sommes sûrs qu'avec de la bonne volonté et de la compréhension, les inquiétudes des Albertains trouveront réponse.

Lettre ouverte au Premier ministre Bourassa

Edmonton, le 31 mars 1988

L'Honorable Robert Bourassa
Premier ministre du Québec
855 Grande Allée, est
Edifice J, 3e étage
Québec, Qc
G1A 1A2

Monsieur le Premier ministre,

La situation actuelle en Alberta et en Saskatchewan, suite à la décision de la Cour suprême dans la cause Mercure constitue le vrai test de l'Accord du Lac Meech. En tant que signataire de l'Entente constitutionnelle du 3 juin 1987, vous vous êtes engagé à protéger la caractéristique fondamentale du Canada. Vous n'êtes pas sans savoir que pour nous, l'Accord est incomplet, car notre survie dépend de la promotion active de cette caractéristique fondamentale. Vous conviendrez qu'à tout le moins, le rôle de protection signifie le respect total des droits existants.

Monsieur le Premier ministre, les Franco-Albertains s'attendent à ce que vous insistiez auprès de M. Getty, avant, pendant et après votre visite à Edmonton en avril, pour une pleine reconnaissance des droits qui nous ont finalement été reconnus. Il vous faut insister afin que soit évitée une répétition de la trahison de 1905. Si une telle trahison devait se répéter, faute de n'avoir pas assez insisté, ce ne serait certainement pas bien vu de la part des Québécois et des autres francophones du pays.

De plus, Monsieur le Premier ministre, si les droits reconnus aux Franco-Albertains et aux Fransaskois sont abolis, diminués ou suspendus de quelque façon que ce soit, la preuve incontestable sera faite que l'Accord du Lac Meech ne protège aucunement la caractéristique fondamentale du Canada, et que par conséquent, il n'a aucune place dans la Constitution de notre pays. Nous serons alors obligés de continuer avec encore plus de vigueur nos revendications contre cet Accord.

Vous dites reconnaître une certaine responsabilité morale envers les communautés francophones hors Québec. Ici, en Alberta, nous sommes parmi vos soldats de première ligne de défense de la francophonie au Canada. Nous osons croire que vous ne nous abandonnerez pas dans cette affaire, mais que vous saurez convaincre M. Getty et son gouvernement de ne pas abolir, diminuer ou suspendre nos droits. Nous vivons tous dans un pays bilingue et nous nous attendons à ce que vous fassiez votre part pour en assurer la survie et le développement.

Nous vous remerçions à l'avance pour l'attention que vous porterez à notre requête, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos sentiments très distingués.

Georges Arès
Président